

L'Unité pour Personnes Agées Désorientées est un lieu de vie et de soins qui fonctionne en continu. Sa capacité est de 12 lits. Cette unité offre un accompagnement adapté aux résidents présentant des troubles majeurs du comportement, à travers la pratique d'activités sociales et thérapeutiques.



Les objectifs de cet accompagnement :

- ☞ Valoriser les capacités restantes des résidents,
- ☞ Permettre un rythme de vie respectant les habitudes de la personne,
- ☞ Améliorer la qualité de vie au sein de la collectivité,
- ☞ Faciliter la circulation et le repérage,
- ☞ Réduire l'agitation et la déambulation par la participation à des activités adaptées,
- ☞ Diminuer la consommation de psychotropes.

Les personnes accueillies :

L'unité accueille des résidents pour lesquels il a été identifié un ou plusieurs des critères suivants :

- ☞ Un risque de sortie imprévisible,
- ☞ Un besoin de déambulation dans un espace sécurisé,
- ☞ Des troubles du comportement difficilement conciliables avec la vie en collectivité (agressivité, cris, désinhibition, ...),
- ☞ Une angoisse importante liée à la désorientation spatio-temporelle.

Les modalités d'admission :

Une commission pluridisciplinaire (Directrice, cadre de santé, médecin coordonnateur et avis de la psychologue) étudie la pertinence de ce type d'hébergement et valide l'entrée dans l'unité.

L'équipe :

- ◆ Psychologue,
- ◆ Médecin coordonnateur,
- ◆ Aides Médico-Psychologiques (AMP),
- ◆ Aides soignantes,
- ◆ ASH chargés de l'hôtellerie,
- ◆ Infirmière référente.
- ◆ Au quotidien : une Aide-soignante ou une AMP sont présentes de 6h30 à 21h30, ainsi qu'une ASH de 12h à 20h.

La formation du personnel :

- ◆ Les agents travaillant dans cette unité sont formés aux techniques de soins et de communication adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou des maladies apparentées.

Le fonctionnement :

- Les chambres sont individuelles et comprennent une salle d'eau avec douche et toilettes. Elles sont équipées d'une prise téléphonique et d'une prise de télévision. *Un environnement familial étant important pour les repères du résident et pour qu'il s'y sente bien, il est conseillé d'apporter des cadres de photos, des objets personnels,...*



Les horaires des repas

- * Petit déjeuner au réveil du résident,
- * Déjeuner à 12h30,
- * Collation proposée vers 16h00,
- * Dîner à 18h15.

Vous avez la possibilité d'inviter des proches à déjeuner en nous prévenant 24h à l'avance.



• **Le courrier** est déposé dans les boîtes aux lettres des résidents disposées à l'entrée de chaque chambre. Vous pouvez également demander la réexpédition à l'un de vos proches en fournissant des enveloppes destinées à cet effet.

• **Le linge** : le résident doit arriver avec un trousseau en bon état, **intégralement marqué à son nom**. Il doit disposer, tout au long de son séjour, de tout le nécessaire pour assurer son habillement de jour comme de nuit, en toute saison. L'entretien du linge est assuré sur place par l'établissement (excepté le linge délicat et le traitement à sec).

Les critères de sortie de l'U.P.A.D. :

- Plus de risque de sortie imprévisible,
- Le résident ne se déplace plus seul,
- Comportement stabilisé.

Activités et animations :



Une salle d'activité (également salon de télévision) est aménagée dans l'unité, permettant d'organiser quotidiennement des ateliers thérapeutiques variés, tels :

- Ateliers **Réminiscence** (permettant de stimuler la mémoire),
- Activités **créatives et manuelles** (peinture, découpage,...) sur des thèmes précis tels que les saisons, les fêtes, ...
- Groupes de paroles / discussions** (stimulation cognitive)
- Gymnastique douce** : tous les vendredis après midi.

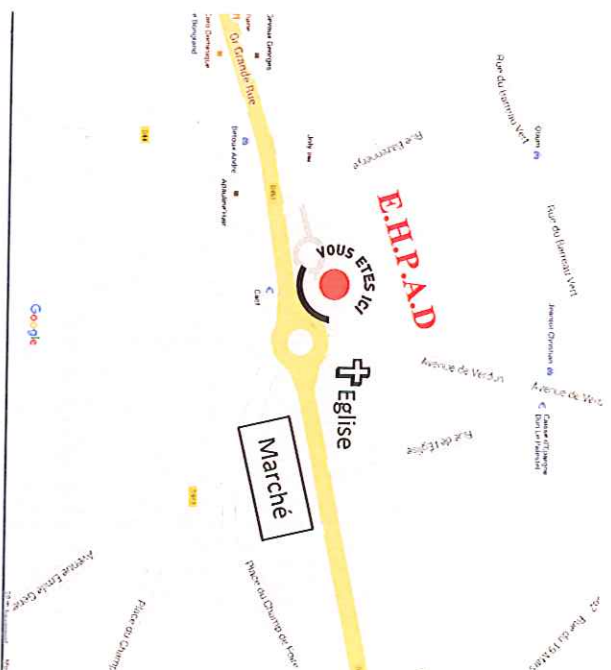
Le week-end, les activités sont plus individualisées et privilégient les soins de bien être (toucher-massage,...).

Lorsque des animations sont organisées dans l'EHPAD, les résidents de l'UPAD sont accompagnés afin qu'ils puissent y participer.

Le salon des familles dédié aux instants privilégiés entre les résidents et leurs familles est à votre disposition au sein de l'unité.



Plan d'Accès



L'EHPAD se trouve au niveau du rond point, en face de l'Eglise Notre Dame de la Renaissance en centre bourg de Dun-Le-Palestel et à proximité de la place du marché qui se tient tous les jeudis matin.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

LIGNE DIRECTE DE L'UPAD :
05.55.89.97.18

E.H.P.A.D.
« Résidence Pierre Bazenerge »



UPAD

Unité pour Personnes
Agées Désorientées

1, Avenue de Verdun

23800 DUN LE PALESTEL

Tél.: 05.55.89.03.85

Fax : 05.55.89.08.92

Mail : ehpaddun@ehpad-dun.fr